



\*02153276\*



Déposé au greffe du tribunal de commerce  
de .....  
le **17 DEC. 2002**

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

**ACTES et EXTRAITS D'ACTES** à publier aux annexes du Moniteur belge  
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

**1. Inscription:**

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique  
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique  
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale  
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés  
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles  
→ n°

i. Dénomination de la société ou du groupement  
(telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▷

SPRL GARAGE SCHU

ii. Forme juridique (en entier) ▷

SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

iii. Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▷

RUE ALBAN POULET 32  
4032 CHENEE

iv. Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▷

LIEGE 207.192

v. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national  
des personnes morales (T.V.A. non assujetti) ▷

473.268.740

vi. Objet de l'acte ▷

CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux  
annexes du Moniteur belge

SIEGE SOCIAL : LE SIEGE SOCIAL  
EST TRANSFERE RUE DE SAUHEID 8  
A 4032 CHENEE ET CE SUIVANT  
DECISION DU GERANT EN DATE DU 17 12.02

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;  
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé,  
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-  
plémentaires, établies sur papier libre, tant en  
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm  
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés  
au greffe des tribunaux de commerce

SCHU Thierry  
Gérant

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge  
Rue de Louvain 40-42  
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation .....

Numéro du compte .....

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page